



Monsieur le Président
de la République Française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg St Honoré
75000 PARIS

Nantes, le 30 juin 2012

OBJET : Réunification de la Bretagne

Monsieur le Président,

Le 30 juin de chaque année, jour anniversaire du décret signé en 1941 par le Maréchal Pétain qui a séparé administrativement la Loire Atlantique de la Bretagne, notre association Bretagne Réunie appelle les Bretons à se présenter devant les Préfectures et Sous-préfectures des cinq départements bretons pour demander l'intégration de ce département dans la Région de Bretagne*.

En effet, cela fait 71 ans que les gouvernements français refusent de satisfaire cette revendication maintenant soutenue par le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général de la Loire Atlantique et, depuis décembre 2011, par le Conseil Général du Morbihan ainsi que par des centaines de communes de Bretagne dont la liste s'allonge chaque mois. Ces décisions sont prises à l'unanimité ou par une grande majorité des élus (plus de 5000 se sont exprimés en faveur de la réunification).

La Région des Pays de Loire profite de cette situation pour tenter de créer une identité ligérienne artificielle en occultant tout ce qui constitue et rappelle l'évidente identité bretonne de la Loire Atlantique. Cette entreprise choquante d'aliénation culturelle est heureusement un échec puisque les nombreux sondages indiquent que les deux tiers de la population de Bretagne sont favorables à la réunification.

Le refus, par les gouvernements de satisfaire une juste revendication qui obtient un assentiment populaire aussi fort, est une marque de mépris à l'égard des élus et un déni de démocratie. Un Etat démocratique doit respecter le choix d'appartenance de ses citoyens à une région et non l'imposer.

Bretagne Réunie vous demande donc de mettre un terme à une situation contraire à la volonté populaire exprimée avec force et constance notamment par de nombreuses manifestations qui réunissent des milliers de personnes, en engageant le processus de réunification de la Bretagne. Une telle décision, attendue avec impatience, montrerait votre souci de répondre à une demande légitime des Bretons et d'éliminer un déficit démocratique

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre détermination et de notre très haute considération.

Le Président
Jean François LE BIHAN

*Initiative mise en place avec la participation de « 44=BZH »

Copie à :

- M. Jean-Marc AYRAULT, Premier Ministre
- M. Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur
- M. J. Y. LE DRIAN, Ministre de la Défense, Président du Conseil Régional de Bretagne
- Mme M LEBRANCHU, Ministre de la réforme de l'Etat

BRETAGNE REUNIE - BREIZH UNVAN
Membre de la plateforme de l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
BP 49032 44090 NAONED-NANTES Cedex1